



LANCEMENT DU PROJET DE PROTECTION DES ENFANTS MIGRANTS LE LONG DU CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS (CORAL)

Date : le 14 avril 2017

Lieu : Sun Beach Hôtel, Cotonou-Bénin

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du démarrage de leur Projet de protection des enfants migrants le long du corridor Abidjan-Lagos (CORAL), la Fondation Terre des hommes Lausanne, le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) et ENDA Jeunesse-Action, organisent du 10 au 14 avril 2017 à Cotonou à Sun Beach hôtel, l'atelier de planification opérationnelle et de lancement officiel dudit projet.

Financé par l'Union Européenne pour un montant d'un **milliard quatre cent cinquante million six cent trente mille francs (1.450.630.000 F) CFA**, le projet CORAL vise à **améliorer la protection des enfants migrants le long du corridor Abidjan-Lagos afin de réduire leur vulnérabilité et d'améliorer leur accès à des opportunités de développement.**

L'atteinte de cet objectif global nécessite un travail en synergie d'où le slogan :

"Pour une meilleure protection des enfants migrants, travaillons en synergie"

Prévu pour une durée de trois ans (2017 - 2020), ce projet est mis en oeuvre dans cinq pays le long du corridor Abidjan- Lagos à savoir **Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigeria** et couvre au total 22 localités.

En effet, les villes principales le long de la côte sont caractérisées par une forte urbanisation avec leur pouvoir d'attraction sur les enfants et jeunes drainant d'importants Mouvements migratoires internes et transfrontaliers avec d'énormes facteurs de risques pour les enfants concernés par la mobilité, ainsi que des opportunités de développement pour un mieux-être.

Le projet CORAL s'inscrit ainsi dans la dynamique interne de Tdh dans la Zone Afrique de l'Ouest sur la protection des enfants concernés par la mobilité. Il vient consolider les acquis du précédent projet régional Mobilités de Tdh (2013- 2016) financé toujours par l'UE et mis en oeuvre au Bénin, Burkina Faso, Guinée Conakry, Mali et Togo.

Le projet est également dans la continuité des activités du MAEJT et de ENDA Jeunesse Action dans le domaine de la protection des enfants concernés par la mobilité. Depuis plus de 22 ans, ces deux organisations partenaires travaillent en synergie dans la concrétisation des 12 droits des enfants et jeunes travailleurs, dont le droit à rester au village, ne pas aller en exode. Ces droits sont à la base d'actions de protection des enfants en mobilité dans les 27 pays membres du MAEJT.

Les trois organisations sont également membres de l'ancienne Plateforme Mobilité, actuel GRPE (Groupe Régional inter-agences sur la Protection de l'Enfance en Afrique de l'ouest).

En vue d'une meilleure appropriation du projet, les participants à ce présent atelier ont essentiellement travaillé sur les points suivants :

- la planification opérationnelle globale du projet ;
- la planification par pays ;
- l'élaboration du plan de suivi-évaluation

L'objectif de ce lancement consiste non seulement à informer les populations de la sous-région sur les actions de ce projet mais aussi et surtout d'amener tous les acteurs (institutionnels, politiques, administratifs, communautaires, de la société Civile, les médias, les enfants et jeunes) à appuyer sa mise en œuvre à travers un travail en synergie en vue d'assurer une meilleure protection des enfants migrants le long du corridor.

Outre les médias, des responsables d'ONG, les services compétents du Ministère de l'Action Sociale dont le Ministre du Travail, de la Fonction Publiques et des Affaires Sociales du Bénin, les partenaires techniques et financiers prendront part à cet important lancement.

Contacts :

Alfred Santos Coordinateur du Projet CORAL

Mail : alfred.santos@tdh.ch

Tel : +229 97 05 27 21